



FIERS DE NOS MISSIONS, EXIGEANTS SUR NOS DROITS **HANDICAP : FAISONS DE L'INCLUSION UNE REALITE!**



Parce qu'un agent en situation de handicap doit pouvoir exercer son métier dans les meilleurs conditions, **FO Finances** agit pour faire respecter ses droits et obtenir de nouvelles avancées.

Vingt ans après la loi Handicap, trop d'agents sont encore confrontés à des démarches complexes, des aménagements tardifs, un manque de moyens et, parfois, à des discriminations. L'inclusion ne peut pas se limiter à des déclarations d'intention : elle doit devenir une réalité dans tous les services.

FO Finances revendique des avancées concrètes autour de trois priorités :

Améliorer l'insertion et le déroulement de carrière

Le handicap ne doit jamais être un frein à l'embauche, à la mobilité choisie, à la formation ou à la promotion. **FO Finances** exige une véritable égalité des chances dans les parcours professionnels, avec un accompagnement effectif dès la prise de poste et tout au long de la carrière. Cela passe par des aménagements simplifiés, des moyens humains et financiers renforcés pour le maintien dans l'emploi, un suivi transparent des demandes et leur mise en œuvre rapide, ainsi qu'un accès facilité au télétravail lorsque la situation le justifie. **FO Finances** exige également l'application effective de l'accord Handicap de 2024 dans toutes les directions, la prise en compte réelle des handicaps invisibles et la suppression de toute mobilité forcée.

Sensibiliser et accompagner les collectifs de travail

L'inclusion est l'affaire de tous. Pour prévenir les incompréhensions, les discriminations et les situations d'isolement, **FO Finances** revendique une sensibilisation régulière dans tous les services et une formation obligatoire des agents et encadrants. Les collectifs de travail doivent être accompagnés pour mieux comprendre les situations de handicap, notamment les handicaps invisibles, et pour intégrer les aménagements dans l'organisation quotidienne du travail. Cette démarche doit s'appuyer sur une politique handicap ambitieuse et transparente, dotée de moyens à la hauteur des besoins, et sur une véritable tolérance zéro face aux discriminations.

Adapter la couverture PSC aux réalités du handicap

La protection sociale complémentaire doit répondre aux besoins spécifiques des agents en situation de handicap. **FO Finances** revendique une adaptation de la couverture PSC afin de mieux prendre en compte

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

JE VOTE



financesfo.fr



FIERS DE NOS MISSIONS, EXIGEANTS SUR NOS DROITS !





**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS**
**HANDICAP :
FAISONS DE
L'INCLUSION UNE
REALITE!**



les conséquences du handicap et les dépenses qui peuvent en découler. L'égalité des droits suppose une protection réellement accessible et adaptée aux situations individuelles, sans que le handicap ne se traduise par une charge supplémentaire injustement supportée par l'agent.

Avec **FO Finances**, l'égalité des droits ne doit pas rester une promesse !

FO Finances agit chaque jour pour l'égalité, la dignité et la justice.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3 / 10 DÉCEMBRE

JE VOTE



financesfo.fr



**FIERS DE NOS MISSIONS,
EXIGEANTS SUR NOS DROITS !**

